

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1295>



Maison Départementale de l'Enfance des Abymes (MDE) : Annette DUMONT pa ka respèkté ni timoun ni fanmi ni



yè Gwadeloup !

Date de mise en ligne mercredi 20 octobre 2010

Date de parution 5 octobre 2010

- Actualité -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le Personnel de la Maison Départementale de l'Enfance a mené du 25 mars 2009 au 1er septembre 2009 une grève héroïque et exemplaire.

Ce mouvement a permis de mettre en exergue les pratiques d'une direction mafieuse, qui avait accaparé tous les leviers de l'établissement au bénéfice de son clan familial et d'un groupe de parents, amis et alliés.

Après 161 jours de grève, un protocole de suspension de conflit était signé le 03 septembre 2009, entre l'administrateur provisoire, le Conseil d'Administration de la MDE, la CGTG et l'UTS-UGTG.

Ce protocole constitue, avec l'audit, dans sa version finale une véritable feuille de route pouvant nous aider à rebâtir ensemble une MDE nouvelle, au service d'une Guadeloupe soucieuse de l'éducation de ses enfants.

Ka ki ja fèt ?

- ▶ l'administrateur provisoire nommé par l'Etat et le Conseil Général a exercé ses fonctions de septembre 2009 à mai 2010 ;
- ▶ en mars 2010, l'ancien directeur a été mis en situation de recherche d'affectation et placé sous la responsabilité du Centre National de Gestion ;
- ▶ un relevé de décisions issu des réunions tenues d'octobre 2009 à mai 2010 pour l'application du protocole de suspension de conflit a été signé le 28 mai 2010 par les différentes parties ;
- ▶ par décision en date du 08 avril 2010, Mme Annette DUMONT a été nommée par le Centre National de Gestion en tant que Directrice Adjointe en charge de la mission pédagogique de l'établissement ; elle assure jusqu'à ce jour l'intérim de la direction dans l'attente de la nomination d'une nouvelle direction.

Pourquoi le recrutement d'un directeur reste-il enlisé dans les sables de l'incompréhension ?

Ola nou yé jodi la ?

Après l'ère de la « [bitasyon PALIE](#) », clairement dénoncée dans l'audit, il semble bien qu'il se profile sournoisement une "cour royale" au sein de la MDE.

Depuis son arrivée, Mme DUMONT s'est manifestée par un certain nombre de faits qui nous interpellent et qui sont pour le moins inquiétants. Ils évoquent curieusement une cour où la reine et le petit prince occupent une position prédominante sur leurs valets :

- ▶ lessives personnelles et intimes faites au service mères-enfants, puis assurées par le personnel de la buanderie ;
- ▶ utilisation du personnel pour des tâches privées ;
- ▶ présence intempestive de son fils sur les groupes de vie et arrogance à l'égard du personnel ;
- ▶ utilisation par ce dernier des équipements de la MDE (Bureau et ordinateur de l'ex-direction, téléphone portable de l'établissement, prise de repas) alors que dans le même temps une note de service demande de restreindre le nombre de repas pour le personnel éducatif ;
- ▶ manquement aux règles les plus élémentaires en terme d'hygiène alimentaire collective (elle goutte entrée, légumes, féculents, viande, dessert avec la même cuillère du repas dédié aux enfants) ;
- ▶ on ne s'érige pas en diététicienne en changeant au gré de ses humeurs les menus élaborés par les professionnels

- de la maison, générant ainsi une gestion approximative et fantaisiste des denrées ;
- ▶ réduction incohérente des demandes d'approvisionnement de la nourriture des bébés : résultat : difficulté lors des weekend ;
- ▶ abandon de l'eau minérale pour les bébés au profit de l'eau du robinet filtrée, mettant ainsi en danger la santé et la sécurité alimentaire de ces derniers ;
- ▶ impolitesse et manque de respect à l'égard du personnel ;
- ▶ elle reprend à son compte la méthode de gestion "*moimiste*" instaurée par PALIE (disqualification des agents, des cadres, etc...) ;
- ▶ lenteur intolérable dans la réalisation des travaux d'entretien et d'aménagement sur les groupes de vie.

Plus d'un an après la signature de notre protocole d'accord, les conditions matérielles d'accueil des enfants n'ont pas évolué. Ils en sont encore réduits à ranger leurs effets personnels dans des cartons.

C'est inacceptable !

Il n'est plus question que l'intérêt supérieur des mineurs qui nous sont confiés soit sacrifié.

Nous n'acceptons plus que la dignité des agents de la MDE soit foulée aux pieds.

Quid de la gestion des contrats à durée déterminée ?

Nous refusons d'être à nouveau considérés comme des sous-fifres à priori suspects. Nous revendiquons notre professionnalisme.

Une nouvelle gouvernance ne pourra émerger à la Maison Départementale de l'Enfance que sur la base d'un management participatif, ayant pour fil directeur la mise en place d'une gestion décentralisée et responsabilisante de l'action éducative.

Et tout cela tous corps de service confondus et à tous les échelons de la prise en charge.

Non à une gestion à géométrie variable !

Nou sav kè kalkil fèt avan konté, ési domino ka rimé an pangal, nous av osi i paka jouwé an pangal !

Nou paka pwan pon moun vini ban nou pou lison asi jan pou nou okipé dé ti moun annou.

EVE MAN DUMON, I KA SANM SA NOU SOTI AN PISA POU TONB AN KAKA...

NOU KA DI AWA ! TI MOUN GWADLOUP PA TI KOCHON, RESPE POU YO !

RESPÉ POU TRAVAYE A LA MDE !

Nous appelons tous les agents de la MDE, personnel d'entretien et technique, chauffeur, ASH, psychologue, assistante sociale, auxiliaire de puériculture, infirmière, EJE, agent administratif, cuisinier, cadre socio-éducatif, éducateur spécialisé à être **véyatif pou ladiablès pa vinn dansé adan léwoz annou.**

SONJE, NOU TINI POU WOUVE PLIZIE CHANTYÉ :

- ▶ celui du projet d'établissement et de la reconstruction ;
- ▶ de la refonte des rapports sociaux et des carrières du personnel ;
- ▶ le chantier de la redéfinition du projet pédagogique et éducatif ;
- ▶ et enfin celui de l'application effective et intégrale de notre protocole d'accord.

SÉ DEYE BWA KI NI BWA, FO PA AYEN RÉTÉ KON AVAN !

ANSANM NOU KA LITÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

P-à-P, le 05/10/10

UTS-UGTG Section MDE